

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SHAREN COMEAU	Numéro de permis 2015890	Date d'inspection Le 25 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie la Coccinelle		Numéro de téléphone (506) 899-0673	
Adresse 50 rue Gilbert-Finn Dieppe NB E1A 8L4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente en avant-midi lors des jeux libres à l'intérieur.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants danser au rythme de la musique de Noël. La Mentore en Assurance de la Qualité observe également l'exploitante enrichir le développement du langage des enfants lorsqu'il participe à une causerie portant sur les rennes, les formes et les couleurs.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- le ratio et le nombre maximal d'enfants
- Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- les dossiers des enfants
- les activités quotidiennes
- l'aire de jeu intérieur
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur
- les espaces de rangement

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Le 25 novembre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Sharen Comeau

Le 25 novembre 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date